



Paris, le 14 avril 2009

## Communiqué de Presse

### Restructuration du site de l'école nationale vétérinaire d'Alfort

#### **Signature d'une convention entre le ministère de l'agriculture et de la pêche, l'AFSSA, l'AFSSET, l'ENVA et la Caisse des Dépôts**

**Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche, Augustin de Romanet, Directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé le mardi 14 avril une convention de partenariat pour la réhabilitation du site de l'école nationale vétérinaire d'Alfort, avec Jean Paul Mialot, Directeur de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA), Pascale Briand, Directrice Générale de l'agence française de la sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) et Martin Guespereau, Directeur Général de l'agence de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET).**

Cette convention marque la mise en place d'un dispositif financier innovant, permettant d'engager une restructuration d'ensemble du site de Maisons-Alfort, cohérente au plan architectural et au plan scientifique, pour en faire un pôle d'excellence dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de la recherche en santé animale et santé publique vétérinaire. Ce projet représente un investissement total de 150 millions d'euros.

Michel Barnier a confié le pilotage du projet de restructuration à Jacques Brulhet, Vice-président du Conseil Général de l'Agriculture et de l'Alimentation et des Espaces Ruraux. Les études qui ont été conduites ont confirmé l'intérêt de maintenir l'école sur le site de Maisons-Alfort. Ce site dispose d'une clinique qui accueille 35 000 animaux pour des consultations indispensables à la formation de ses étudiants. Il bénéficie de la proximité des organismes de recherche, des agences de sécurité sanitaire et des écoles de médecine. **L'ENVA, l'AFSSET et l'AFSSA pourront y développer un projet pédagogique, technique et scientifique commun et notamment un pôle d'expertise.**

**« Nous devons créer du progrès collectif, c'est le cas de ce projet, un projet d'intelligence commune qui permettra de renforcer la renommée mondiale de notre enseignement et de notre recherche dans les domaines de la santé animale et de la santé publique vétérinaire » a indiqué Michel Barnier à l'occasion de la signature de la convention.**

Lors de ses visites à l'École vétérinaire d'Alfort en 2008 et lors de la remise du rapport de Jacques Brulhet en octobre dernier, Michel Barnier s'était engagé à soutenir ce projet de restructuration d'ensemble du site. Ainsi, le ministre a obtenu une enveloppe exceptionnelle de 900 000 € dans le cadre du plan de relance auxquels s'ajouteront 500 000 € sur le budget du ministère de l'agriculture et de la pêche. L'Etat (ministère de l'agriculture et de la pêche et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) finance également à hauteur de 5,3 M€ par an sur une période de 3 ans le pôle des risques biologiques.

**Le site de Maisons-Alfort a aussi été sélectionné par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour faire partie des 12 pôles universitaires d'excellence de niveau international du plan Campus.**

Aux côtés de ses partenaires, la Caisse des Dépôts s'engage à prendre en charge entre 50% et 80% du coût des études préalables à la conduite des opérations de restructuration et rénovation. Dans le cadre de son plan stratégique Elan 2020, la Caisse des Dépôts a fait de l'appui à la modernisation des universités et au développement de l'économie de la connaissance, l'un des axes prioritaires de son action au service de l'intérêt général.

#### **Contacts presse :**

Service de presse du Cabinet de Michel Barnier : 01 49 55 59 74

Caisse des dépôts : Philippe Joyeux, 01 58 50 40 00, [philippe.joyeux@caissedesdepots.fr](mailto:philippe.joyeux@caissedesdepots.fr)

ENVA : Béatrice Navarre : 06 70 03 98 58, [bnavarre@vet-alfort.fr](mailto:bnavarre@vet-alfort.fr)